

PROCES VERBAL

SEANCE DU 20 septembre 2024

Le Maire certifie que les conseillers municipaux sont convoqués ce jour par lettres individuelles.

Ordre du jour :

Finances :

- Renouvellement du chauffe-eau ERC + demande FST
- Vitrail de l'Église – approbation devis + demande FST
- Prise en charge des tickets de garderie volés en 2013
- Décision modificative n° 3 et 4

Administration générale :

- Retrait de la délibération 19b du Conseil municipal du 31 mai 2024
- Allier habitat – Demande de garantie d'emprunt

Affaires scolaires :

- Renouvellement CDD – agent périscolaire
- Augmentation du tarif de la cantine au 1er octobre 2024
- Révision du prix des tickets de garderie périscolaire

Autres :

- Convention ALSH Saint-Germain-des-Fossés

Le 24 septembre 2024 Le Maire,

PROCÈS-VERBAL

Le vingt septembre deux mille vingt-quatre, dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

Présents : BONNET Pierre - POTIER Nathalie - MOUSSERIN Jean-Luc -VIVIER Nathalie- CHAZETTE Michel - LEROUX Richard - HENRY Elisabeth- THOMASSET Christiane- BAUDIS Françoise, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : SIFFER Maxence - TRAVICHON Daniel - MAGNIN Guillaume - CARTON Nadine - LONJOU Stéphanie

Secrétaire de séance : LEROUX Richard

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Monsieur le maire expose à l'assemblée délibérante qu'une question supplémentaire va être à l'ordre du jour : Vente friche Chignol.

- **Renouvellement du chauffe-eau ERC + demande FST et création d'une opération.**

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte le devis de THERMI SERVICE d'un montant de 8 328.83 € HT, soit 9 994.60 € TTC, accepte de créer une opération d'investissement numéro 072024 et sollicite une subvention auprès de VICHY COMMUNAUTE pour 4 164.41 € HT.

- **Vitrail de l'Église – approbation devis + demande FST.**

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte le devis de E.I CLOVIS pour le changement d'un vitrail à l'église d'un montant de 2 105.26 € HT soit 2 526.31 € TTC et sollicite une subvention auprès de VICHY COMMUNAUTE pour 1 052.63 € HT.

- **Prise en charge des tickets de garderie volés en 2013.**

Notre comptable public nous a fait savoir qu'en 2013, un vol de tickets de garderie avait été commis, et jamais rembourser, il nous demande de procéder au paiement de 51 € (valeurs tickets) au nom de la Commune et non au nom du Régisseur de l'époque FRADIN Nicole.

- **Décision modificative n° 3 et 4.**

Objets : **Renouvellement chauffe-eau ERC 2024**

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
231 (23) - 072024 : Immobilisations corpor	9 995,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	9 995,00
	9 995,00		9 995,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	9 995,00		
615221 (011) : Bâtiments publics	-9 995,00		
	0,00		
Total Dépenses	9 995,00	Total Recettes	9 995,00

Objets : Vitrail église

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
231 (23) - 072023 : Immobilisations corpor	1 930,00	021 (021) : Virement de la section de fonct	1 930,00
	1 930,00		1 930,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	1 930,00		
615231 (011) : Voiries	-1 930,00		
	0,00		
Total Dépenses		Total Recettes	1 930,00

- **Retrait de la délibération 19b du 31 mai 2024.**

Sur demande de la préfecture nous demandant de retirer la délibération 19b du 31 mai 2024, car Monsieur le Maire à délégation sur les marchés publics.

- **Allier Habitat – Demande de garantie d'emprunt.**

Allier Habitat, fait construire des logements sociaux en face de la mairie, et demande à la commune une garantie d'emprunt à hauteur de 10.00 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 435 747.00 €.

- **Renouvellement du CDD – agent périscolaire.**

Monsieur le Maire expose que le contrat à durée indéterminée de l'agent périscolaire arrive à échéance le 31 octobre 2024. Le Conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents décide de reconduire ce dernier pour une période d'un an du 01 novembre 2024 au 31 octobre 2025.

- **Actualisation du prix de repas.**

Monsieur le Maire expose le courrier reçu de notre prestataire repas L'ESAT, expliquant qu'au vu des augmentations des matières premières, ils sont dans l'obligation d'augmenter le prix des repas de la cantine qui vont passer de 4 € à 4.75 € TTC.

- **Révision tarif garderie périscolaire.**

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents décide de créer un tarif à la demi-journée pour 1.75 € et 3.50 € la journée.

- **Convention ALSH Saint Germain des Fossés.**

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents décide de prolonger la durée de la convention jusqu'au 31 août 2025.

- **Vente friche Chignol.**

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le compromis de vente, l'acte authentique de vente ainsi que tout documents relatifs à cette affaire des parcelles cadastrées AA05 et A006 pour 31 500 €.

Le Maire,
BONNET Pierre

Le secrétaire de séance,
LEROUX Richard